



Comité d'accréditation
en évaluation de la qualité

Attestation d'accréditation

N° AC-07-03

Sur la base de l'évaluation qu'il a effectuée conformément à un référentiel d'accréditation qui inclut notamment les critères de la norme *ISO/CEI 17065:2012* et des exigences des programmes d'accréditation demandés, le Comité d'accréditation en évaluation de la qualité (CAEQ) atteste que l'Organisme de Certification Québec Vrai faisant affaire sous le nom de



Organisme de Certification Québec Vrai

5365, boulevard Jean XXIII, bureau 200A

Trois-Rivières, QC, G8Z 4A6

Canada

- possède la compétence pour effectuer des évaluations de conformité dans les domaines décrits dans l'annexe qui fait partie intégrante de cette attestation, dans le but d'octroyer des certifications à des entreprises individuelles
- est accrédité ou agréé officiellement par les autorités compétentes mentionnées dans l'annexe de cette attestation
- est sujet à une surveillance régulière de la part du CAEQ en tant qu'organisme de vérification de la conformité afin de s'assurer du respect des exigences d'accréditation

Fait à Montréal, Québec, Canada, le 1 novembre 2019.

Vincent Vilela
Directeur de l'accréditation

Organisme de Certification Québec Vrai

5365, boulevard Jean XXIII, 200A, Trois-Rivières, QC, G8Z 4A6

Date d'émission

1 novembre 2019

Remplace l'annexe datée du 14 mars 2018

L'entité juridique susmentionnée est accréditée pour les activités de certification suivantes :

Bureau(x)	Normes/Réglémentations	Portée sectorielle (Type de produits)	Portée géographique	Autorité(s) compétente(s)	Période de validité
5365, boulevard Jean XXIII, bureau 200A, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4A6	Cahier des charges pour l'appellation réservée « biologique »	<ul style="list-style-type: none"> • Production végétale • Production d'animaux d'élevage ou de produits d'origine animale non transformés • Production spécialisée • Produits de l'érable ou du bouleau • Produits d'origine végétale/animale transformés pour l'alimentation humaine • Produits d'origine végétale/animale transformés pour l'alimentation animale • Produits transformés contenant de l'alcool • Semences et matériel de multiplication végétale 	Québec	Conseil des appellations réservées et des termes valorisants	21 juin 2017 – 21 juin 2022
	Régime Bio-Canada CAN/CGSB-32.310, CAN/CSGB-32.311	<ul style="list-style-type: none"> • Production végétale • Production d'animaux d'élevage • Production alimentation animale • Production spécialisée • Produits transformés • Certification de groupe 	Canada	Agence canadienne d'inspection des aliments	12 mars 2018 – 12 mars 2023